L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 SEPTEMBRE 1849.

COMITÉ EXECUTIF WHIG DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

NOUVELLE-ORLEANS, 30 AOUT 1849.

Le Comité exécutif whig de l'Etat de la Louisiane, [illegible] maintenant vu vœu de l'organisateur [illegible] considérant qu'il n'a pas eu [illegible] de candidats pour le Sénat et la Chambre des Représentans adopte à l'unanimité les résolutions suivantes :

I. Que le comité exécutif recommande à leurs concitoyens whigs de se réunir dans les wards de leurs districts respectifs, le SAMEDI, le 15 septembre, ou plutôt, pour nommer des délégués qui représenteront chaque district représentatif à une Convention générale des whigs de la ville et de la paroisse. Cette Convention s'organisera à la Bourse le lundi, le 17 septembre, à 7 heures et demie du soir, pour y désigner deux candidats pour le Sénat de l'Etat et trois autres candidats pour les PLACES DE REPRÉSENTANS, que les whigs jugeront convenable de nommer pour le plus grand intérêt du parti dans la Ville et dans l'Etat.

II. Le comité recommande à leurs concitoyens de ne pas limiter le nombre des délégués qui seront [illegible] par les wards de chaque district représentatif; mais ceux-ci devront nommer au moins cinq membres. La Convention, après s'être organisée, n'aura besoin que de trois délégués de chaque district représentatif.

III. Après la désignation les candidats aux places [illegible] seront tenus de donner leur assentiment [illegible] et de s'engager à la convention à se soumettre [illegible] aux décisions qui seront prises par les wards de chaque district représentatif.

IV. Les délégués [illegible] nommés devront [illegible] et [illegible] publiques [illegible] pour [illegible] les candidats nommés.

V. Les [illegible] publiées dans le *Bee*, le *Courrier*, le *Delta* et le *Patria*.

J. N. MARKS, Rapporteur.
VICTOR SERE, C. W. CHAPMAN, Secrétaires.

DISTRICT REPRESENTATIF, 3me District—Municipalité No. 3.

Les whigs du 3me district représentatif [illegible] 3me district de la 3me Municipalité sont invités à se réunir mardi prochain 11 septembre, à 7 heures et demie du soir, au cafe de [illegible], rue de la Levée, entre les rues [illegible] et St. Ferdinand, afin de nommer [illegible] à la Convention du 22 septembre.

Wm. Boys, Louis Lefebvre,
Cad. Ferrier, D. Vezin,
Jos. Duchamp Jr., Moise Rodriguez,
H. S. Bartlette, J. B. Flanders,
[illegible] Boulet, Jacob Schmidt,
Geo. Robinson, J. R. Vinet,
J. D. Caruso, F. D. Caruso,
Eug. C. Wagner, H. G. Reed,
J. R. Reed, G. Raun Beckstanza,
H. King Jr., A. Bagley,
Dominique Dumaun, P. Chaunge,
C. Perrin, J. Perrin,
John Ford, A. Gonzales,
W. C. Raymond, C. S. Perrault,
P. Dominiguez, L. Roger,
E. R. Guerineau, J. Obadias,
J. D. Dupuy, J. Rodriguez,
Robert Conroy, A. Barrouse,
A. Rossman, Victor Passerer,
J. B. Fleitas, A. Cousin,
Ferdinand Gouveau, Gerard B. Fagot,
V. Dalfour, Jos. Mascaro,
St. Mary Conton.

AVIS.

[illegible] CONNAE [illegible] a recevoir [illegible] de [illegible] Mississippi, [illegible] M. Martin Gaines et Dr. [illegible] Nouvelle-Orleans.

MAGNE & WEISSE.

Tabac manufacturé de la Virginie.

Les [illegible] sont [illegible] de tabac [illegible] qui [illegible] par [illegible] [illegible] [illegible]